

diplomatie culturelle et la politique du pouvoir soft. Enfin, le dernier texte analyse les relations indo-congolaises à travers l'implication de la Mission des Nations-Unies pour la Stabilisation de la RD Congo (MONUSCO). L'auteur tente de répondre à trois questions majeures, à savoir : 1° comment cette mission de maintien de la paix est comprise dans la conception indienne des relations internationales ? 2° Comment l'implication active de l'Inde influence-t-elle ses rapports avec la RD Congo ? 3° Est-ce que les Congolais ne regardent pas avec

suspicion l'implication indienne étant donné les charges d'abus sexuels mises sur le compte des Indiens dans les opérations de maintien de la paix en RD Congo ?

Quant aux problèmes, progrès et perspectives, les auteurs sont unanimes pour admettre que des progrès, certes lents mais palpables, sont réalisés en RD Congo. Le rôle de la recherche consiste donc à identifier les problèmes, à les évaluer et surtout à proposer des voies de sortie et des stratégies pour un développement durable.

Pamphile MABIALA MANTUBA-NGOMA

Ethnologue et Historien,
Professeur ordinaire, Université de Kinshasa

Recension : La loi et vous : Justice et droits au quotidien

**LA LOI ET VOUS : Justice et droits au quotidien, Tome 3, Kinshasa,
Éditions Médiaspaul, décembre 2016, 187 pages**

Cet ouvrage est constitué d'un recueil des articles rédigés par un collectif de 26 journalistes, publiés et radiodiffusés dans le cadre du projet « *Protéger et former les journalistes pour renforcer la liberté d'expression en RDC* ». C'est le troisième tome publié, en décembre 2016, et mis en œuvre par RCN Justice et Démocratie, Journalistes en Danger et l'Union Congolaise des Femmes des Médias (UCOFEM), grâce à un financement de la Coopération belge au Développement.

Dans sa préface, Anna Mayimona Ngemba, Directrice Exécutive de l'UCOFEM, plante le décor du contexte ayant favorisé

la production de ces tomes. Tout découle des tensions enregistrées, en 2016, au moment où « les élections générales devraient être organisées. Cependant, la divergence des intérêts des uns et des autres n'a pas permis de faire respecter les lois faisant ainsi monter la tension (...) Le droit à la liberté d'expression et à l'exercice du métier du journaliste ont été confrontés à une dure épreuve » (p. V). Ce projet avait pour objectif de renforcer la liberté d'expression en RD Congo, notamment dans les trois provinces du Nord-Kivu, du Katanga et dans la Ville-Province de Kinshasa. Deux objectifs sont à la base du projet, à savoir : « apporter une contribution à la liberté d'expression et participer à

la mise en place d'un environnement favorable aux journalistes et à l'exercice de leur profession » (p. VI).

L'ouvrage comprend huit chapitres. Le premier est consacré à l'égalité des femmes et des hommes (pp. 11-43). Neuf articles y consignent les femmes battues par leurs maris à Lubumbashi ; la difficile parité dans l'administration publique en RD Congo ; les avis partagés sur la participation active de la femme en politique au Nord-Kivu ; les tortures subies par les femmes dans certains cachots de Lubumbashi ; les activités génératrices des revenus pour les femmes détenues à la prison de Munzenze (Goma) ; les femmes prenant d'assaut des travaux jadis réservés aux hommes ; les écoles permettant aux élèves enceintes de poursuivre leurs études ; les femmes du Katanga dont l'accès aux services de planification familiale est bafoué.

Le deuxième chapitre s'intéresse au droit de la famille (pp. 45-64). et compte cinq articles : portant sur les difficultés de succession dans les familles polygames ; la régularisation d'unions libres à l'état civil à Goma ; l'opposition des Kinois au mariage civil ; le malheur des ayants droit lors du partage de l'héritage familial ; la révision du Code de la famille, une bonne nouvelle par les activistes des droits de l'homme.

Le troisième chapitre planche sur les droits des enfants (pp. 65-97) et enregistre huit articles portant successivement sur la survie des mineurs exerçant des travaux durs ; l'emploi des enfants mineurs jadis hors-la-loi, mais resocialisés ; les mariages précoces des filles dont

les parents sont incapables de s'acquitter de leurs frais scolaires ; l'exploitation des boissons alcoolisées par les mineurs ; *Kituku* (Goma) devenue une île de la prostitution ; la pratique du jeu interdit de la loterie par les mineurs ; l'apprentissage du Code de la route par les écoliers ; l'abandon des enfants par les parents au mépris de la loi.

Quatre articles sont repris au chapitre suivant, relatif au secteur judiciaire (pp. 99-115). Il s'agit de l'incompréhension entre les avocats et leurs clients ; la justice populaire ne peut remplacer la justice proprement dite ; la justice populaire précipite des innocents à la mort ; la collaboration entre la population et la police à la base de la diminution des cas de criminalité à Goma.

Les cinq articles sur les droits du travail se retrouvent au chapitre suivant (pp. 117-138). à savoir la violation du Code de travail congolais par certains employeurs ; l'existence d'un ordre professionnel des infirmiers qui redonne du souffle à la corporation ; l'entrepreneuriat épanouit les personnes vivant avec handicap ; les journalistes de Lubumbashi prestent sans contrat de travail ; la réclamation de la régularisation de son statut par un journalier utilisé depuis plusieurs années.

Le sixième chapitre scrute les conflits les plus courants en RD Congo et qui font l'objet des droits fonciers et immobiliers (pp. 139-159), à travers cinq articles, à savoir la réglementation des baux à loyer, point d'achoppement entre bailleurs et locataires ; les conflits fonciers, une gangrène dans la ville de Lubumbashi ; le certificat

d'enregistrement, une garantie pour protéger sa propriété ; une femme qui échappe à un procès devant le juge pour devenir ensuite une plaignante ; un conflit entre la population revendiquant son droit et une entreprise minière qui brandit ses titres de propriété.

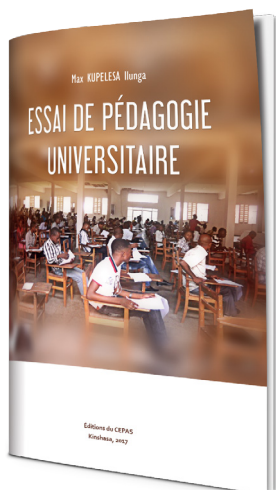
Les droits au quotidien se rapportent au septième chapitre (pp. 161-180). Plusieurs aspects y sont abordés : la sécurisation de bulletins scolaires pour contrer la fraude ; le « kimbilikite », un phénomène qui viole le code de la route à Lubumbashi ; l'attentat à la pudeur qui n'émeut pas les Kinois, pourtant répréhensible ; le système de transfert énerve les passagers du transport en commun ; l'auto-prise en charge par les personnes vivant avec handicap.

Le huitième et dernier chapitre (pp. 181-183) compte quatre articles très courts en rapport avec les productions Radio. Ils jettent un regard sur les domestiques recourant au contrat écrit pour protéger leur fragile emploi ; l'annonce de l'installation du tribunal de paix à Goma ; les marchés pirates, un casse-tête pour l'autorité urbaine à Goma ; les victimes de la négligence des professionnels de la santé.

Le mérite de ce recueil repose sur le fait de réunir autant de papiers illustrant les hauts et les bas de la société congolaise. Il s'agit d'un baromètre qui indique à quel point le chemin demeure long en vue de « léguer à notre postérité un pays plus beau qu'avant », car il y a encore beaucoup à faire pour instaurer la justice et les droits au quotidien.

Noël OBOTELA Rashidi

Vient de paraître aux Éditions du CEPAS !



Le livre qui comble 'un vide' sur la Pédagogie universitaire !

**Essai de Pédagogie universitaire
(Max Kupelesa, S.J.)**